

Commission travaux du 11 décembre 2021

9h30 – Parking de la Mairie

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE, , Philippe CUNY, Jean-François MESDAG, Dorine ROBERT, Jean-Michel MARTIN, Ludovic VINCENT, , Laurence LABAYS, Willy Langlois, Jean-Michel PHILIPPE

Excusés : Michaël ROHR, Emmanuelle AUBERT, Marie-Agnès GROSJEAN, Charlotte SEHR, Céline GRANDEMANGE

Services : Jérôme CUNAT.

1°) Travaux d'accès à l'Espace St Hubert

Yannick Piquée et Cédric Pierrel exposent le problème de sécurité aux abords de l'accès actuel de l'Espace St Hubert. En effet, le stationnement principal des utilisateurs de ce lieu se situe sur la Place des Grandes Gueules. Le cheminement piéton depuis celle-ci en direction de l'entrée de l'Espace est effectivement délicat en raison de la forte affluence de véhicules sur la rue M. Collinet, pénétrante principale dans le centre-ville. Il est donc nécessaire de réfléchir à un autre accès plus sécurisant. Le projet envisagé est de créer une ouverture directe entre la Place des Grandes Gueules et l'Espace St Hubert vu la clôture mitoyenne existante.

Après concertation sur les différents besoins de desserte de ce lieu, la commission retient :

- Création d'un accès piétons de 2m de largeur à l'extrémité NORD du parking de la Place des Grandes Gueules avec rampe d'accès vers l'Espace St Hubert et raccordement à l'enrobé existant de part et d'autre.
- Accès maintenu pour les véhicules de service et les besoins des locataires par l'entrée accessible rue M. Collinet y compris pose d'un enrobé sur la surface actuellement en concassé.
- Etude à venir de la rénovation du mur d'enceinte mitoyen avec le Stade des Vieux (haie et mur)

Des devis seront réalisés pour ces travaux.

2°) Travaux Place de la Libération :

Dans le cadre du marché d'aménagement de la Place qui débutera au printemps 2022, Yannick Piquée propose à la commission de faire un état des lieux sur site permettant de statuer sur quelques détails de réalisation proposés par la maîtrise d'œuvre :

- Cheminement piétons : les moyens de délimitation entre les places de parking et la circulation piétonne doivent être déterminés afin de pouvoir concilier sécurité, capacité maximum de surface pour les différentes manifestations, déneigement et entretien des différents espaces. Après concertation, la commission retient que le trottoir le long du Naufaing et celui qui longera l'espace vert aux abords du monument aux morts doivent être bordés par des bordures hautes afin de protéger les lieux des véhicules en stationnement ou circulant aux abords. Pour le cheminement devant les terrains de tennis, boulodrome et médiathèque, la délimitation sera réalisée par un marquage au sol afin de ne pas limiter la surface dédiée aux manifestations et de faciliter le déneigement.
- Protection du secteur des ateliers municipaux : la maîtrise d'œuvre propose de délimiter les 2 surfaces par des gabions et rambardes bois ainsi que des barrières automatiques à l'entrée de celles-ci. Les élus remarquent que ces zones doivent être disponibles en soirée et week-end pour le stationnement du public aux abords des arrêts de bus et pour des besoins divers d'organisations. Cette protection doit être escamotable en totalité pour d'importantes manifestations nécessitant une surface libre de tout obstacle.

2°) Visite des travaux du parking rue A. Jacquemin et lotissement Roches de Fontaine:

Les élus se rendent sur les lieux et constatent l'avancée des travaux.

Pour la rénovation du parking, les travaux et particulièrement les enrobés de surface, sont satisfaisants. Les peintures, signalisations et plantations seront terminés dès que les conditions météorologiques seront favorables.

Concernant le lotissement, la voirie est en cours d'aménagement. L'ensemble des réseaux secs et humides est à 90% installé. Les bordures de trottoirs seront installées au cours des semaines à venir ainsi que les raccordements du poste HTA et réseau d'eau potable.

3°) Questions et informations diverses :

Aucune question particulière n'est posée par les différents membres de la commission.

La séance est levée à 11h30.



Vagney, le 10 janvier 2022
L'adjoint aux travaux
Yannick PIQUEE